



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 25 / 11 / 2024 à 00:45

Date de publication : mardi 27 décembre 2022 à 02:18

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

BATI PRO ELEC

**Société par actions simplifiée au capital
de 1 000 euros**

**Siège social : 555 Route de Saint
Albans, 26300 CHATUZANGE LE GOUBET**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROMANS SUR ISERE du 26/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BATI PRO ELEC

Siège : 555 Route de Saint Albans,
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Electricité générale bâtiment industriel dépannage

- neuf, rénovation,
- courants forts, courants faibles,
- automatisme,
- ventilation,
- climatisation,
- installation photovoltaïque

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Denis BRENIER, demeurant 555
Route de Saint Albans, 26300 CHATUZANGE
LE GOUBET

La Société sera immatriculée au Registre du
commerce et des sociétés de ROMANS.

POUR AVIS - Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ba9c370e-bdf7-4740-ba0c-8100f0499548>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex